



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES

Mardi 28 janvier 2020 à Bruxelles

Présidente: Andreja Metelko-Zgombić, secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères et européennes de la Croatie

La session **débutera à 11 heures**.

Les ministres entendront une présentation des **priorités de la présidence croate** pour le premier semestre de 2020. Ce point sera examiné en session publique.

Le Conseil consacrera un échange de vues à la proposition relative à la **conférence sur l'avenir de l'Europe**.

Une conférence de presse de la présidence aura lieu à l'issue de la session (vers 12 h 30).

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires générales](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Priorités de la présidence croate

Le Conseil entendra la présentation des priorités que la présidence croate s'est fixées pour les six prochains mois.

Dans le domaine des affaires générales, la présidence croate centrera ses activités sur le travail qui reste à accomplir en ce qui concerne la législation sectorielle et horizontale liée au prochain cadre financier pluriannuel, tant au sein du Conseil qu'avec le Parlement européen.

Dans ce domaine prioritaire, la présidence coopère étroitement avec le président du Conseil européen, qui a été appelé en décembre à faire avancer les négociations sur le cadre financier pluriannuel, dans le but de parvenir à un accord final.

Une attention particulière sera accordée à la politique d'élargissement et à la réalisation de nouveaux progrès par les candidats et les candidats potentiels, conformément aux critères établis, tout en réaffirmant leur perspective européenne. Un sommet informel UE-Balkans occidentaux se tiendra à Zagreb en mai 2020.

La Croatie continuera de travailler à la mise en œuvre effective du programme stratégique de l'UE et à la promotion d'une coopération constructive entre les institutions européennes pour la fixation des priorités législatives pour la période à venir.

La présidence encouragera un développement équilibré et viable de l'UE en vue de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales, en faisant avancer les négociations sur le paquet législatif relatif à la politique de cohésion dans le cadre du CFP.

Les priorités de la présidence croate consistent également à permettre un retrait ordonné du Royaume-Uni de l'UE et à entamer des négociations sur un futur partenariat.

La présidence continuera de promouvoir l'UE en tant que communauté de valeurs, en préconisant une approche globale et efficace vis-à-vis de la préservation, de la protection et de la promotion de l'État de droit dans l'UE, tout en renforçant le dialogue entre les États membres et l'unité entre ceux-ci. Le Conseil des affaires générales continuera de se saisir de ces questions de la plus haute importance.

[Programme de la présidence croate](#)

[Formation "affaires générales" du Conseil](#)

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Les ministres procèderont à un échange de vues sur la proposition relative à la conférence sur l'avenir de l'Europe, qui débiterait en 2020 et se terminerait en 2022.

Le Conseil européen s'est penché sur l'idée d'une telle conférence lors de sa [réunion du 12 décembre 2019](#). Il a demandé à la présidence croate du Conseil d'œuvrer à la définition d'une position du Conseil sur le contenu, la portée, la composition et le fonctionnement de la conférence et de coopérer, sur cette base, avec le Parlement européen et la Commission.

Les discussions au sein du Conseil serviront de contribution à l'élaboration de la position du Conseil, qui doit être arrêtée en vue de la coopération du Conseil avec les autres institutions de l'UE.

En ce qui concerne le contenu et la portée de la conférence, les dirigeants de l'UE ont estimé que la priorité devrait être donnée à la mise en œuvre du programme stratégique arrêté en juin 2019 et à l'obtention de résultats concrets dans l'intérêt des citoyens de l'UE. Ils ont également estimé que la conférence devrait contribuer au développement des politiques de l'UE à moyen et à long terme afin de mieux relever les défis actuels et futurs.

En ce qui concerne la composition et le fonctionnement de la conférence, le Conseil européen a estimé que la conférence devrait s'appuyer sur la réussite des dialogues avec les citoyens qui ont eu lieu ces deux dernières années et prévoir une large consultation des citoyens au cours du processus. Il a également insisté sur la nécessité d'associer le Conseil, le Parlement européen et la Commission, dans le plein respect de l'équilibre interinstitutionnel et de leurs rôles respectifs tels qu'ils sont définis dans les traités, ainsi que les États membres, y compris les parlements nationaux.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a proposé l'idée d'une conférence sur l'avenir de l'Europe dans ses [orientations politiques pour la période 2019-2024](#). La conférence devrait rassembler les citoyens – dont les jeunes qui y auraient un rôle important – la société civile et les institutions européennes, partenaires sur un pied d'égalité. La Commission a exposé en détail ses idées sur cette conférence dans sa [communication](#) publiée le 22 janvier 2020.

Le Parlement européen a exposé sa position sur l'organisation et la portée de cette conférence dans une [résolution](#) adoptée le 15 janvier 2020.
